

## **Modeste proposition...** **(au sujet du pseudonyme "Saint-John Perse")**

Claude Thiébaud

On a dès longtemps repéré, sur la carte des Petites Antilles, les 49 km<sup>2</sup> de Saint-John, une des Iles Vierges, et repéré aussi que le poète pouvait la connaître lui-même, sinon au temps de son enfance sous les Tropiques (il est à peu près sûr qu'alors, il n'a jamais quitté la Guadeloupe, et l'île n'entrait pas dans les préoccupations de la famille, c'était juste un nom sur une carte), du moins depuis ses navigations dans la région, après 1950 : on conserve à la Fondation, datant de cette époque, des cartes marines où diverses traversées sont figurées, tracées de la main du poète, réalisées ou seulement projetées. Saint-John a pu être une de ses étapes.

Pourtant, première remarque, fondée sur la chronologie : *St. J. Perse* puis *Saint-John Perse* sont inaugurés avec *Anabase*, en 1924-1925, une vingtaine d'années plus tôt. Seconde remarque, fondée sur la partialité de l'*explication* : quand bien même Saint-John Perse se serait souvenu de l'île de Saint-John, reste *Perse*.

De toute façon, pour les Leger et les Dormoy, *Saint-John*, avant d'être une île, était plus immédiatement le nom de plusieurs familles en Guadeloupe, notamment à Capesterre, et qui n'avaient rien de très remarquable.

Chacun sent bien que le débat n'est pas clos. Passons sur *Saint-Jean Bouche d'Or* qui nous éloigne de *Saint-John*, et c'est bien dommage, tant la formule est belle... (la signature apparaît au bas de textes politiques des années 1790-1791). *Saint-John d'Oxford* est par contre, on ne peut plus anglais. Il mérite d'autant plus notre attention qu'il est l'auteur d'une variation sur une œuvre pleine de voyages, *Gulliver ressuscité, Les Voyages, campagnes et aventures extraordinaires du baron de Munikhausen* (1786). Le lien avec les lectures du jeune Alexis Leger aurait été plus évident s'il s'était agi de *Robinson Crusoé*. Mais là-encore, comme pour l'île de Saint-John ou les Saint-John de Capesterre, manque *Perse*.

Roger Little évoque la ballade de Perse O'Reilly dans le roman de Joyce, *Finnegans Wake*. Si le roman a paru en 1939, la ballade, elle, a bien paru dès 1923, et Adrienne Monnier avait pu attirer l'attention d'Alexis Leger sur Joyce dès 1922, date à laquelle paraît, à Paris, son *Ulysses*. Or le nom de *Saint-John* apparaît dès la première page de cet autre roman. Voici pour Perse et pour *Saint-John*. Pourtant, il manque à la filière irlandaise de se présenter comme formule : on rend compte des deux parties du pseudonyme, mais séparément.

Elles sont réunies dans le nom de l'écrivain *Saint-John de Crève-cœur*. A la condition de percevoir le rapport sémantique entre *crève* et *perce*, rapport en effet évident mais sans rien d'obligé : encore faut-il y penser. Que *Perce* ne soit pas *Perse* importe peu quand l'œil écoute. De plus, *Crève-cœur* a par avance un petit air de *Gît-le-cœur* très persien. Qu'a écrit ce Michel-Guillaume-Jean Crève-cœur, dit Hector Saint-John de Crève-cœur ? Ses *Letters from an American farmer [...] written for the information of a friend in England* datent de 1782, elles ont été traduites en français dès 1784, *Lettres d'un cultivateur américain* (réédition en 1787) : un tel livre n'est donc pas à proprement une rareté. Soit, mais il est sorti de l'actualité, et nous n'avons aucun indice d'une quelconque connaissance, par Alexis Leger, du nom ni de l'œuvre de cet écrivain.

Le rapport à Percy Saint-John, développé par Joëlle Gardes-Tamine dans le premier *Souffle de Perse*, a l'avantage, lui, d'être à la fois actuel, global et immédiat. Disons-le tout net, le rapport sonore entre Saint-John Perse et Percy Saint-John est d'une telle évidence, le fait que cet auteur ait écrit une variation sur *Robinson Crusoé*, que son *Artic Crusoe* ait été traduit en français, et souvent réédité quand Alexis Leger était enfant, tout est ici tellement convaincant que ma *Modeste proposition* (l'Irlande encore !) ne peut rivaliser avec la sienne sur tous ces points.

Mais il faut bien que je la dise parce que je la ressens très authentiquement (c'est Francis Ponge qui s'exprime ainsi, avant de nous dire l'idée qui l'a saisi), toujours tenté néanmoins de lui attribuer ma censure. Peut-être le seul moyen de m'en débarrasser est-il donc que je la confie à mon lecteur. Si est de moi...

Il s'agirait de rapporter le pseudonyme *Saint-John Perse* à un autre écrivain anglais du nom de Saint-John, Sir Spenser Buckingham Saint-John. Voilà qui est bien lointain dira-t-on. J'en conviens, mais je crois qu'une donnée proprement poétique va se faire jour ici, qui ne se trouve pas ailleurs : c'est elle surtout qui importe, plus que les données bibliographiques et biographiques par lesquelles il me faut pourtant commencer.

Ce Saint-John est l'auteur d'un livre paru en 1884, *Hayti or the black republic*, réédité en 1889, ce qui atteste d'un certain succès. Le fait qu'il ait été très tôt traduit en français - dès 1886 - favorise l'hypothèse d'une présence du livre en Guadeloupe, bien avant le départ des Leger (Mars 1899).

Et pourquoi pas chez Amédée Leger, le père du poète, ou chez l'un de ses amis politiques ? On sait, par le poète lui-même, que son père possédait une bibliothèque et que celle-ci ne comptait pas que des livres de droit (d'où la référence à une certaine édition des *Fleurs du Mal*). Ce qui permet de penser que parmi ces autres livres figuraient très vraisemblablement des ouvrages historiques et politiques, c'est la connaissance que l'on peut avoir de l'engagement politique du père, longtemps premier adjoint au Maire de Pointe-à-Pitre, ami personnel d'Adolphe Cicéron (conseiller municipal avec lui, un temps Président du Conseil Général), ami du Sénateur Alexandre Isaac, avec des amis aussi parmi les partisans de l'autre grande figure de la politique locale, le Député de Basse-Terre, Gaston Gerville-Réache.

Quant au sujet du livre, il est rien moins qu'indifférent pour l'aristocratie blanche en Guadeloupe qui vit, dans l'ordre des catastrophes naturelles, avec la hantise d'un nouveau tremblement de terre aussi dramatique que celui de 1843, et qui vit, dans l'ordre politique, avec la hantise de cette autre catastrophe, la *Révolution des nègres de Saint-Domingue*. Pour nous, en 1992, elle appartient à l'histoire mais elle était redoutée pour son actualité par les contemporains du tout jeune Alexis Leger. La biographie d'Augusta Caille, sa grand-mère, celle des de Leyritz, rédigées par Eugène Joubert (inédites) évoquent ce drame, et le poète lui-même, à plusieurs reprises, dans l'appareil critique qui accompagne son œuvre poétique, notamment dans la *Biographie* sur quoi s'ouvre le volume de ses *Œuvres complètes* (Pléiade, 1972).

Que l'ouvrage ne figure pas dans sa bibliothèque, telle qu'on la conserve aujourd'hui à la Fondation, n'est pas significatif puisque, on le sait, elle n'est pas complète : certains livres peuvent avoir été perdus dans le déménagement de 1899, d'autre part, les sœurs d'Alexis et sa propre mère ont pu conserver par devers elles certains papiers et livres ayant appartenu à Amédée Leger. Il s'en faut de beaucoup que toutes ces reliques aient été à ce jour regroupées à Aix.

Mais surtout, il est un vecteur du nom de Spenser Saint-John jusqu'à Alexis Leger, un ouvrage qui le nomme et le cite à plusieurs reprises, paru en 1890, et qui a soulevé aux

Antilles *de grosses tempêtes*, au témoignage de son auteur, à savoir *Nos Créoles* d'un certain Dr. Armand Corre. Le fait qu'il ait été réédité en 1902 (Les Leger sont alors à Pau, mais continuent de s'intéresser à leur île lointaine) favorise un peu plus l'idée qu'il les ait atteints.

L'auteur, un Breton, un médecin de marine, avait été affecté à l'hôpital militaire de Pointe-à-Pitre puis au Camp-Jacob (au dessus de Basse-Terre) de février 1885 à mars 1887. C'était une forte personnalité, très intéressé par les problèmes locaux, bien introduit dans les milieux de la médecine, de la justice et de l'administration. Comment Amédée Leger ne l'aurait-il pas connu personnellement, eu égard aux responsabilités municipales qui étaient les siennes, ou par son parent le docteur Henry Leger, ou en sa qualité d'avocat : Corre lui-même avait une vocation de juriste, de fait, plusieurs de ses derniers ouvrages traiteront de médecine criminelle.

Or, dans *Nos Créoles*, Corre cite à plusieurs reprises *Haïti ou la République noire*, nomme souvent l'auteur Spenser Saint-John, avec une hésitation (comparable à l'hésitation de beaucoup qui abrègent aujourd'hui *Saint-John Perse* en *Perse*, ou *Saint-John*, ou traitent le pseudonyme comme s'il s'agissait d'un prénom et d'un nom). Cela donne *Sp. John* (note p. 33, édition de 1902), *Spencer John* (p. 77, avec un *Sp. St-John* (note p. 184), *Spencer Saint-John* (p. 44 et 179) : ce qui s'explique chez Corre par une insuffisante rigueur dans les références bibliographiques peut apparaître comme prélude à une suite ouverte de variations...

*Spenser Saint-John, Saint-John Spenser*. A l'oreille, voici donc, pour la fin du pseudonyme, après *Saint-John, Spenser*, à la fois le son [p] et le son [s] de *Perse*. Toutes les lettres, tous les phonèmes de sont présents dans *Spenser* qui en est presque l'anagramme et la contrepèterie. Seul le son [n] est surnuméraire. Certes, le redoublement du son [s] et surtout l'enchaînement *John/Spenser* sont un peu gênants, avec ce qui adoucit l'occlusive [p] de *Perse*. Surtout que *Perse*, prononcé à l'anglaise, cela fait deux belles occlusives en écho. A bout d'argument, je dirais que pour un Antillais en tout cas (si le poète était resté un Antillais au moins dans sa prononciation), le problème n'existe pas : la prononciation créole de *Saint-John Perse* est bien souvent quelque chose comme *Saint-Jonse-Père*, avec nasalisation de *John* (disparition donc du son [n]) et surtout un son [s] avant le [p]. Comme dans *Spenser*. Les congressistes au Colloque du centenaire de Pointe-à-Pitre, en 1987, ont sans doute encore dans l'oreille la manière dont leurs hôtes, notamment le Maire de Grand-Bourg de Marie-Galante, prononçaient quelquefois le nom du poète qui avait été le prétexte de leur rencontre.

*Saint-John Spenser* est bien une variation possible du jeu qu'avait initié Armand Corre, jeu auquel il aurait plu à Alexis Leger de participer, là est selon moi l'essentiel. Le poète n'aurait pas seulement trouvé une formule toute faite sur laquelle il aurait rêvé : cette formule à géométrie variable se présentait déjà comme douée d'un certain dynamisme, d'où l'écho qu'elle a pu éveiller en lui, en résonance. C'est en cela que l'invention du pseudonyme rejoint le mystère de son écriture poétique, en cela que la question sur le pseudonyme importe, ... et en cela que le jeu involontaire d'Armand Corre sur le nom de Spenser Saint-John peut en être une des sources vives.

Mais de là à croire qu'on a résolu une nouvelle *énigme de Perse*, la distance est grande. La référence à Spenser Saint-John n'est que de l'ordre du possible... *Encore une fois, je ne voudrais pas m'éblouir de ce qui précède*, comme dit Ponge à la fin de son texte, *plutôt me l'être rendu transparent, l'avoir franchi...*

Claude Thiébaud

## **Œuvres de Spencer Saint-John (ou Saint-John, Spenser)**

*Life in the forests of the Far East*, by Spencer St. John, London, Smith, Elder and Co, 1862, 2 volumes, in 8°, planches et cartes (à la BN).

The life of Sir James Brooke, rajah of Sarawak, from his personal papers and correspondence, by Spenser St. John, London, W. Blackwood and Sons, 1879, in 8°, XI-406 p., cartes, portrait (à la BN).

*Hayti or the black republic*, by Sir Spenser St. John, London, Smith, Elder, 1884, in 8°, XV-337 p. , carte (à la BN). Réédition augmentée en 1889 chez le même éditeur, XXIV-389 p. (à la BN et aux Archives Nationales d'Outre-mer, ANOM).

*Rajah Brooke, the Englishman as ruler of Eastern state*, London, T. Fischer, 1889, XXIV-302 p. (aux ANOM et à la BN).

*Haiti ou la République noire*, par Sir Spenser St. John, traduit de l'anglais par J. West, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1886, XV-337 p. carte, (à la B.N. et aux ANOM).

Cité par Armand Corre, *Nos Créoles*, 1<sup>o</sup> édition 1890 (à la BN), réédition en 1902 (à la Bibliothèque de l'Arsenal). [réédition récente chez L'Harmattan].